

# Plan d'action sur le logement de l'Île-du-Prince-Édouard



2018 - 2023

# Table des matières



PLAN D'ACTION SUR LE LOGEMENT

3



## VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

VISION

3

Principes directeurs

3

Tendances relatives au logement à l'Île-du-Prince-Édouard : Définir le contexte

4

Logement abordable pour tous les Insulaires

6

Le plan d'action

7

Disponibilité

08

Abordabilité

09

Communautés viables

10

Coordination et collaboration

12

Leadership

12



5

Leadership

14

Conclusion

15



# Vision et principes directeurs

## VISION

Tous les Insulaires peuvent facilement accéder à un logement sécuritaire, accessible, convenable et abordable qui répond à l'éventail de leurs besoins et maximise leur capacité d'être en santé, d'être productifs et de réussir.

### PRINCIPE DIRECTEURS

**COLLABORATION** – entre le secteur privé, le secteur à but non lucratif, les communautés et tous les paliers de gouvernement.

**INNOVATION** – pour créer des initiatives qui fonctionnent bien et pour développer des méthodes nouvelles et novatrices qui répondent aux besoins de logement des Insulaires à long terme.

**PRISE DE DÉCISIONS FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES** – pour s'assurer que les mesures prises ont atteint les buts visés et sont basées sur des pratiques exemplaires.

**OBLIGATION DE RENDRE COMPTE** – aux Insulaires par une évaluation et un contrôle périodiques pour s'assurer que le plan répond aux besoins des Insulaires.

**RECONNAISSANCE DES BESOINS DIVERS** – pour s'assurer que tous les Insulaires, peu importe leur âge, leurs habilités, leurs croyances, leur ethnicité, leurs origines autochtones, leur état de santé, leur état matrimonial, leur orientation sexuelle, leur genre ou leur niveau de revenu, ont accès à un logement abordable et sécuritaire.

Ces principes directeurs sont des éléments fondamentaux du plan et éclairent toutes les mesures de suivi.



## Tendances relatives au logement à l'Île-du-Prince-Édouard

# DÉFINIR LE CONTEXTE

### Mutation démographique d'une population vieillissante

En 2017, 19 % des Insulaires avaient 65 ans et plus. Le taux d'Insulaires de plus de 65 ans devrait atteindre 23,3 % en 2027 et 25,1 % en 2037. Une tendance vers l'exode rural se manifeste, surtout chez les aînés qui optent pour des logements plus petits, quittant leurs maisons pour aménager dans des logements locatifs moins grands en régions urbaines. Par ailleurs, les taux de déménagements des logements sociaux pour aînés et familles continuent de diminuer, réduisant l'accès aux personnes qui attendent des logements. Vu l'accroissement de la population des aînés, le besoin de logements pour aînés grandira au fil des ans dans un avenir rapproché.

### Croissance démographique

La population de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 1,6 % d'avril 2017 à avril 2018. Le taux d'immigration a augmenté de 12,4 % de juin 2016 à juillet 2017, après une hausse de 50,5 % l'année précédente. En mai 2017, le gouvernement a rendu public

le document intitulé *Recrutement, maintien et rapatriement : Un plan d'action pour la population de l'Île-du-Prince-Édouard*. Selon le plan, la population de la province devrait augmenter de 2 200 à 2 500 personnes par année, pour atteindre possiblement 160 000 personnes en 2022.

Près de 90 % des nouveaux immigrants s'établissent dans la région de Charlottetown. Selon certaines indications, ils préfèrent louer un logement pendant la première année du moins, avant de devenir propriétaires. Le logement est un appui essentiel à la croissance démographique.

### Gentrification accrue

Au cours des deux dernières années, les mises en chantier du marché locatif sont des logements haut de gamme plutôt que des logements à la portée des Insulaires à faible revenu ou à revenu modeste. La gentrification passe aussi par les rénovations. Dans un marché de l'habitation serré, elle a des incidences sur l'abordabilité et la disponibilité des logements.

### Accroissement du tourisme

Plus d'un million de nuitées en 2017 représente une hausse de 6,5 % par rapport à 2016. Le taux de chambres-nuitées vendues par les établissements d'hébergement a augmenté de 4,1 % en 2017 par rapport à l'année précédente, et le nombre total de nuits vendues par les terrains de camping a augmenté de 11,6 % comparativement à l'an dernier.

Le besoin d'hébergements touristiques ayant augmenté rapidement, la demande générale de logements locatifs à court terme a largement dépassé la construction d'autres logements réservés à cette fin. Il est à l'origine du transfert de logements locatifs du marché de logements locatifs à long terme vers le marché locatif à court terme plus lucratif à des fins touristiques. Grâce aux sites Web axés sur les locations à court terme, les propriétaires peuvent de plus en plus facilement faire de la publicité partout dans le monde pour louer leur logement.



La cible pour 2018-2019 est de créer 275 logements abordables.

## Augmentation du nombre d'étudiants internationaux

À Charlottetown surtout, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux qui fréquentent le Holland College et l'Université de l'Î.-P.-É. influe sur la disponibilité des logements. Depuis 2015, le nombre d'étudiants internationaux inscrits au Holland College a augmenté constamment, passant de 140 à 400 étudiants prévus en 2018. L'Université de l'Î.-P.-É. a aussi enregistré une hausse constante du nombre d'inscription d'étudiants internationaux depuis 2014. Le nombre d'étudiants de l'Î.-P.-É. a diminué, passant de 63,6 % en 2014 à 58 % en 2016. Le nombre total d'inscriptions a toutefois augmenté. La hausse du nombre d'étudiants internationaux et d'autres provinces continue d'influer sur la demande de logements, surtout à Charlottetown.

## Changements de l'offre

Les défis que posent la disponibilité et l'abordabilité des logements à l'Î.-P.-É. se sont accentués récemment. À l'automne de 2016, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) prévoyait un taux d'inoccupation de 3,4 % à Charlottetown et une hausse du loyer moyen d'un logement à deux chambres à Charlottetown, en 2017, de seulement 1 % de plus que les taux de 2014, et de 2,3 % en 2018. À l'automne de 2017, la SCHL a révisé ces prévisions à un taux d'inoccupation de 0,5 % en 2017 à Charlottetown. Par ailleurs, le loyer moyen d'un logement à deux chambres à Charlottetown a augmenté de 9 % en 2017 par rapport aux taux de 2014 et il devrait augmenter à 13,7 % en 2018, par rapport aux taux de 2014.

À l'automne de 2016, la SCHL prévoyait un niveau record de 345 nouvelles mises en chantier domiciliaires en 2017. En fait, des 599 mises en chantier domiciliaires

en 2017, 377 ont été parachevées. Même si le marché répond positivement en augmentant les nouvelles constructions, le nombre de mises en chantier domiciliaires est plus élevé dans la catégorie des unités d'une seule personne par opposition aux catégories des immeubles à logements multiples ou des jumelés.



*Le présent plan d'action devrait privilégier les Insulaires; il nous incombe maintenant d'offrir un accès en temps opportun à des logements sécuritaires, accessibles, convenables et abordables.*

# LOGEMENT ABORDABLE POUR TOUS LES INSULAIRES

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « **un logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage** ». Le logement a aussi été défini comme étant abordable si les taux de location sont 20 % de moins que la valeur marchande médiane.

CMHC website [www.cmhc-schl.gc.ca/en/inpr/afhoce/afhoce\\_021](http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/inpr/afhoce/afhoce_021).  
cfm le 22 février 2018.

L'accès au logement est un soutien important pour que les individus et les familles puissent être en santé, être productifs, réussir et contribuer à la société. Un logement ce n'est pas qu'un bâtiment; un logement convenable et sécuritaire est un appui de base qui contribue au bien être personnel, à la santé économique et à la vitalité des communautés.

Le contexte du logement à l'Île-du-Prince-Édouard a changé rapidement en raison de multiples tendances :  
(se reporter à la page 4 - Définir le contexte)

- mutation démographique d'une population vieillissante;
- croissance démographique;
- gentrification accrue;
- accroissement du tourisme et de l'implantation en milieu urbain; et
- augmentation du nombre d'étudiants internationaux

Ces facteurs, ajoutés au rythme du changement, influent sur l'abordabilité et la disponibilité des logements à l'Î.-P.-É.

Même si le marché de l'habitation évolue constamment en raison de l'offre et de la demande, nous vivons actuellement une période de changements particulièrement dynamiques. Le marché à l'Î.-P.-É. répond à la demande comme le démontre la mise en œuvre de projets de logement partout à l'Île, l'engagement municipal dans les questions de logement et l'intérêt dans une collaboration accrue des fournisseurs de logements et d'autres partenariats avec ces derniers.

Alors que le marché répond à la demande, le gouvernement investit. Dans le discours du budget de 2018-2019, le gouvernement s'est engagé à créer jusqu'à 1 000 nouveaux logements abordables sur une période de quatre ans, et il a annoncé un investissement de 17 millions de dollars dans le secteur du logement sur une période de deux ans.

Dans le discours du budget de 2018-2019, le gouvernement a aussi pris l'engagement d'ajouter 100 nouveaux lits de foyers de soins privés au cours des deux prochaines années. Il existe aussi des possibilités plus générales d'avoir accès à des fonds et à des partenariats dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de logement.

Vu la complexité des questions et le rythme des changements dans le milieu, l'ampleur du défi est telle

qu'aucun palier de gouvernement ni organisme ne peut à lui seul combler les besoins.

Comme fournisseurs de logements, nous devons collaborer afin d'accroître notre capacité collective de comprendre le milieu du logement actuel et prédire celui de l'avenir, et de se prévaloir des partenariats et des investissements dans le secteur du logement pour mieux répondre aux besoins de logement.

## Dans le budget de 2018-2019, le gouvernement s'est engagé à investir plus de 17 millions de dollars dans le secteur du logement sur une période de deux ans.

### En 2017/18:

- 1,8 million de dollars pour achever les rénovations aux 1 500 logements du gouvernement pour aînés et familles.
- 650 000 \$ à cinq organismes non gouvernementaux pour financer les logements avec service de soutien et créer 18 nouvelles unités de logement avec services spécialisés.
- 1,65 million de dollars pour l'Initiative pour l'autonomie des aînés afin d'offrir aux aînés de l'Île des fonds pour accéder à des services pratiques les aidant à maintenir leur autonomie.
- Fonds pour le logement communautaire de 3 millions de dollars devant être géré par l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). Il regroupera des partenaires communautaires qui chercheront ensemble des solutions à long terme en matière de logement.

### En 2018/19:

- 2 millions de dollars pour des initiatives du plan d'action sur le logement afin d'accroître l'offre de logements abordables et de

maintenir le logement abordable actuel. Le gouvernement travaillera en collaboration avec des partenaires communautaires pour s'assurer que ceux qui en ont le plus besoin en bénéficient.

- 2,9 millions de dollars sur une période de trois ans – dont 1,3 million en 2018-2019 – partenariat entre Santé Î.-P.-É. et l'ACSM en vue de créer 10 logements de transition.
- 5,2 millions de dollars pour créer de nouveaux logements pour aînés.
- 1 million de dollars pour créer des logements de transition destinés aux victimes de violence familiale et aux enfants qui quittent le système de protection de l'enfance.
- 750 000 \$ du budget d'immobilisations pour s'assurer que plus de 1 100 logements pour aînés continuent d'être bien entretenus et améliorés.
- 500 000 \$ pour la hausse des taux de logement de l'assistance sociale afin de les harmoniser davantage avec les conditions du marché de l'habitation.

# LE PLAN D'ACTION

## Objectif n° 1: DISPONIBILITÉ

Assurer que des options variées en matière de logement sont disponibles.

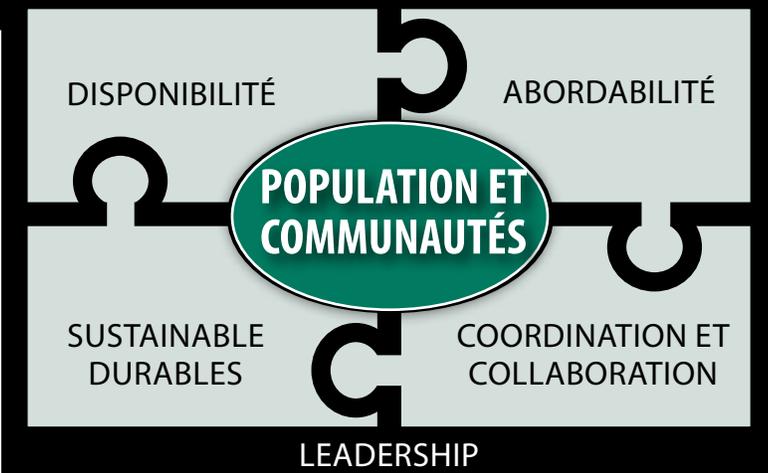
## Objectif n° 2: ABORDABILITÉ

Bâtir la capacité des intervenants à fournir des logements abordables et à rendre les logements plus abordables pour les Insulaires, particulièrement ceux dans le besoin.

## Objectif n° 3: COMMUNAUTÉS VIABLES

Assurer que les communautés ont des logements durables qui sont sécuritaires, faciles d'accès et diversifiés, qui appuient le vieillissement à domicile et qui encouragent l'efficacité énergétique et la viabilité financière afin de permettre aux Insulaires de vivre dans un logement leur convenant dans la communauté de leur choix.

### CADRE DE RÉFÉRENCE POR LE LOGEMENT



## Objectif n° 4 : COORDINATION ET COLLABORATION

Offrir des services cohérents et optimiser les soutiens offerts aux Insulaires grâce à la coordination et la collaboration de tous les paliers de gouvernement et des organismes communautaires.

## Objectif n° 5 : LEADERSHIP

Assurer un leadership fort dont la prise de décisions est fondée sur des données probantes, s'inspirant des pratiques exemplaires et des données pour appuyer la mise en œuvre, faire le suivi et l'évaluation continue, et assurer la reddition de compte.

### Cibles pour 2018-2019

- créer 275 logements abordables
- bâtir la capacité et rationaliser les processus du système de logement
- créer une structure de leadership pour appuyer la mise en œuvre, l'évaluation et la reddition de compte relatives au plan

### Cibles pour 2019-2023

- créer 725 logements abordables
- établir, avec les partenaires communautaires, les priorités pour les investissements futurs selon les besoins
- continuer de bâtir la capacité et rationaliser les processus du système de logement

## MESURES DE SUIVI

## OBJECTIF N° 1 : DISPONIBILITÉ

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Créer 1 000 logements abordables pour que les ménages combrent leurs besoins impérieux en matière de logement (social, d'urgence, de transition, avec services de soutien), y compris construire de nouveaux logements et fournir un supplément au loyer pour les logements existants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Gouvernement fédéral</li> <li>Municipalités</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>275 logements – 2018-2019</li> <li>775 logements – de 2019-2020 à 2021-2022</li> </ul>
Créer, au moyen du Fonds pour l'infrastructure sociale, au moins 74 logements sociaux pour fournir aux aînés de l'Île un logement convenable, abordable et approprié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Printemps 2019</li> </ul>
Créer, par la mise en œuvre du Fonds pour l'infrastructure sociale, jusqu'à 10 logements pour appuyer les victimes de violence familiale pendant leur transition vers des conditions de logement sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Gouvernement fédéral</li> <li>Groupes communautaires</li> <li>Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Printemps 2019</li> </ul>
Ajouter 100 nouveaux lits de foyers de soins privés pour aborder les temps d'attente pour les aînés de l'Île et leurs familles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé Î.-P.-É.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>50 d'ici octobre 2018</li> <li>50 d'ici juin 2019</li> </ul>
Créer 10 logements de transition pour appuyer les Insulaires ayant des besoins en matière de santé mentale pendant leur réinsertion communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé Î.-P.-É.</li> <li>Groupes communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Créer un Fonds pour le logement communautaire de trois millions de dollars, en collaboration avec les partenaires communautaires pour trouver des solutions en matière de logement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil sur le logement</li> <li>Centre du logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2021</li> </ul>
Améliorer les logements sociaux appartenant au gouvernement pour maintenir des logements convenables, abordables et appropriés pour les Insulaires à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2023</li> </ul>
Déterminer les terrains excédentaires à des fins d'utilisation dans des projets de logement abordable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Municipalités</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Collaborer avec les partenaires municipaux et communautaires (partenaire principal – Association canadienne pour la santé mentale) pour mettre sur pied un projet pilote de Fonds national de co investissement pour trouver des solutions novatrices en matière de logement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Gouvernement fédéral</li> <li>Groupes communautaires</li> <li>Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours</li> </ul>
Collaborer avec les municipalités et la Fédération des municipalités de l'Î.-P.-É. pour déterminer les pratiques exemplaires et les repères afin de rationaliser les formes de soutien au développement de logements abordables, y compris les processus de réglementation, les incitatifs, l'évaluation des besoins et la capacité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalités</li> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Collaborer avec la CRAI pour mieux comprendre les conditions du marché de l'habitation et leur impact sur le processus de fixation des taux de location.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission de réglementation et d'appels de l'Île</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>

## MESURES DE SUIVI

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Promouvoir, encourager et faciliter l'investissement des immigrants dans le développement de logements abordables, y compris offrir des points de bonification aux immigrants disposés à investir dans des projets de logements abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Island Investment Development Inc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Étudier les options d'offrir des incitatifs provinciaux aux promoteurs et partenaires communautaires, y compris l'octroi d'autorisation de façon accélérée, l'incitation fiscale, les subventions et les occasions de financement novatrices afin de favoriser le développement de logements abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes communautaires</li> <li>Ministère des Finances</li> <li>Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Accroître les possibilités de progresser vers l'utilisation du logement social pour d'autres groupements de population, notamment le logement avec services de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Déterminer les logements abordables à risque, par la vente ou d'autres moyens, et examiner comment les rendre abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Continue de développer, d'harmoniser et de communiquer les incitatifs au logement abordable auprès des promoteurs et des partenaires communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes communautaires</li> <li>Gouvernement fédéral</li> <li>Municipalités</li> <li>Centre du logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
À l'aide du Centre du logement, examiner les nouvelles tendances et pratiques liées au logement abordable, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>pavillons-jardin, micro-logements, allocations de zonage;</li> <li>incitatifs au logement cofinancé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Municipalités</li> <li>Communautés, Terres et Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
À l'aide du Centre du logement, étudier les possibilités et les incitatifs visant à encourager les propriétaires fonciers à remettre en état les vieilles résidences inoccupées et les espaces commerciaux inoccupés pour créer des logements abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Ministère des Finances</li> <li>Municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Par l'entremise du Centre du logement, collaborer avec l'industrie de la construction pour définir les options permettant d'accroître rapidement l'offre de logements, au besoin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Main d'œuvre et Études supérieures</li> <li>Compétences Î.-P.-É.</li> <li>Holland College</li> <li>Association de la construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Actualiser la <i>Rental of Residential Property Act</i> (loi sur la location de biens résidentiels) et les règlements y afférent pour s'assurer que les pratiques sont actuelles et équitables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communautés, Terres et Environnement</li> <li>Bureau du directeur de la location des propriétés résidentielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>

## MESURES DE SUIVI

## OBJECTIF N° 2 : ABORDABILITÉ

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Collaborer avec la Fédération de l'habitation coopérative du Canada pour favoriser la croissance et l'évolution du secteur de l'habitation coopérative à l'Î.-P.-É.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre du logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Été 2018</li> </ul>
Se doter de la capacité permettant aux partenaires communautaires, promoteurs et autres paliers de gouvernement de cerner et de développer des solutions pour appuyer les Insulaires confrontés à des défis liés à l'abordabilité du logement (Liaison sur le logement communautaire).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre du logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement : Avril 2018</li> </ul>
Prolonger les ententes de logement abordable prenant fin avec les promoteurs afin de protéger l'offre actuelle de logements abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Municipalités</li> <li>Gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours</li> </ul>
Constituer un fonds de prêts au logement abordable afin d'attirer d'autres sources financières, dont le Fonds national de co investissement pour le logement. Des prêts seront consentis pour la construction de logements, l'acquisition d'un parc de logements abordables à risque et la remise en état du parc existant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finances Î.-P.-É.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Établir un programme pilote d'aide à la mise de fonds pour appuyer les Insulaires à revenu modeste jugés admissibles à un prêt hypothécaire assuré en vue de l'achat d'une première maison. Les participants admissibles peuvent soumettre une demande de prêt remboursable sans intérêt représentant jusqu'à 5 % du prix d'achat de la maison.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finances Î.-P.-É.</li> <li>Ministère des Finances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Examiner les formes de soutien à l'accession à un logement abordable et aux acheteurs d'une première maison.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre du logement</li> <li>Finances</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Effectuer un examen annuel des plafonds pour logements de l'aide sociale afin d'appuyer les Insulaires ayant besoin d'une aide relative au coût de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le 1<sup>er</sup> juin 2018 – investissement de 500 000 \$ dans les taux des allocations pour les logements</li> <li>2019-2023</li> </ul>
Inclure le logement abordable dans les exigences en matière de planification municipale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Municipalités</li> <li>Communautés, Terres et Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>

## MESURES DE SUIVI

## OBJECTIF N° 3 : COMMUNAUTÉS VIABLES

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Créer un poste de conseiller principal du logement et de l'infrastructure chargé de diriger le Centre du logement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Été 2018</li> </ul>
Créer un poste de préposé au logement pour que les Insulaires puissent accéder aux services et aux formes de soutien appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil sur le logement</li> <li>Centre du logement</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Créer un poste d'agent de liaison pour les locataires pour aider les locataires à obtenir un placement dans des logements sociaux et à accéder aux services et formes de soutien disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Optimiser l'accès à l'Initiative pour l'autonomie des aînés, au programme de réparations domiciliaires pour aînés et au programme pour les aînés « En sécurité chez soi » afin d'offrir aux aînés de l'Île le plus de possibilités de demeurer dans leur maison et leur communauté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hiver 2019</li> </ul>
Améliorer les programmes d'aide financière pour la rénovation de logements du gouvernement afin de rehausser la qualité du parc de logements privés et locatifs pour assurer un logement convenable et approprié aux Insulaires à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Transports, Infrastructure et Énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hiver 2019</li> </ul>
Encourager le développement de logements éconergétiques pour assurer l'abordabilité et la viabilité des logements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transports, Infrastructure et Énergie</li> <li>Services à la famille et à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours</li> </ul>
Examiner les options de logements d'urgence pour les personnes en situation de crise de logement afin de soutenir les populations vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes communautaires</li> <li>Centre du logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Par l'entremise du Centre du logement, chercher et cerner les solutions et les défis liés au logement abordable en milieu rural.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Examiner l'application du Code national du bâtiment pour s'assurer que les logements sont convenables et appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Examiner la possibilité d'exiger que les nouveaux logements abordables soient construits selon une norme d'efficacité énergétique à définir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Établir des règlements obligeant les propriétaires de logements à offrir des niveaux de vie « de base » pour assurer un logement sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Administrations municipales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>

## MESURES DE SUIVI

S'assurer que les politiques provinciales en matière d'aménagement du territoire reposent sur des informations fiables pour appuyer les objectifs de développement de communautés mixtes et d'abordabilité, y compris les normes provinciales minimales et lignes directrices de conception pour aborder l'environnement bâti, tel le zonage inclusif, les dispositions sur une prime de densité, et pour appuyer les processus accélérés, qui comprennent le logement abordable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communautés, Terres et Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>
Collaborer avec des partenaires pour s'assurer que le développement de logements abordables comprend la conception et la planification communautaire du potentiel piétonnier, de cyclisme et d'accès aux services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités</li> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>
Promouvoir et encourager diverses collectivités d'habitation disposant de logements locatifs mixtes et de locaux pour commerce de détail et se composant de résidents à revenus mixtes et de résidents ayant des habiletés et des besoins différents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement provincial</li> <li>• Gouvernement fédéral</li> <li>• Municipalités</li> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>

## OBJECTIF N° 4 : CO-ORDINATION AND COLLABORATION

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Par l'entremise du Centre du logement, déterminer les possibilités d'aborder les pénuries du marché du travail dans le secteur de la construction pour assurer la disponibilité de personnes de métiers qualifiées pour construire les logements nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence de développement de l'emploi</li> <li>• Main-d'œuvre et Études supérieures</li> <li>• Bureau de l'immigration</li> <li>• Holland College</li> <li>• Compétences Î.-P.-É.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automne 2018</li> </ul>
Par l'entremise du Centre du logement, continuer de cerner les besoins ponctuels en matière de logements spécialisés et de services de soutien, et accroître la disponibilité en fonction des besoins.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Gouvernement provincial</li> <li>• Gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>
Élargir la fonction du préposé au logement pour inclure l'élaboration et la gestion d'un processus coordonné d'identification des personnes qui ont besoin d'un logement abordable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>
Élargir la fonction du préposé au logement pour inclure le développement et la gestion d'un registre central en ligne des ressources et des biens locatifs sécuritaires et appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>
Collaborer avec les Premières Nations et les groupes autochtones pour aborder les besoins en matière de logements abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes communautaires</li> <li>• Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2023</li> </ul>

## MESURES DE SUIVI

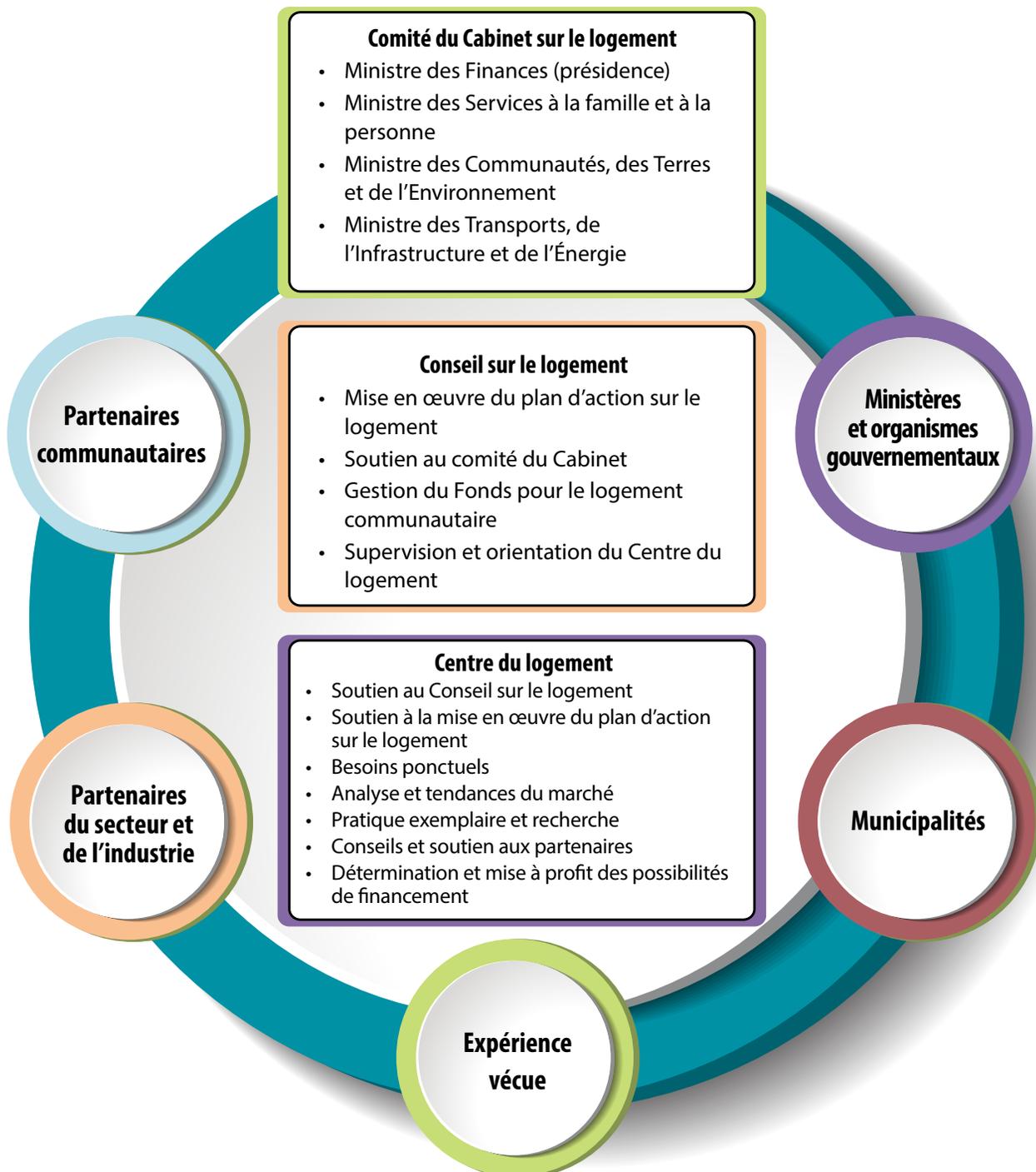
## OBJECTIF N° 5 : LEADERSHIP

Mesures de suivi	Groupes partenaires proposés	Délais de mise en œuvre
Créer un comité du Cabinet chargé de la démarche du gouvernement en matière de logement dans la province, du développement et de l'offre de logements abordables, et du développement, de l'analyse et de l'innovation du marché de l'habitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial : Finances</li> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Transports, Infrastructure et Énergie</li> <li>Communautés, Terres et Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Été 2018</li> </ul>
Créer un conseil sur le logement multisectoriel pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner suite à l'orientation fournie par le comité du Cabinet sur le logement, et conseiller le comité;</li> <li>Superviser la mise en œuvre du plan d'action sur le logement;</li> <li>Gérer le Fonds pour le logement communautaire;</li> <li>Voir à ce que le plan soit harmonisé avec la Stratégie nationale en matière de logement; et</li> <li>Voir à ce que le plan soit harmonisé avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Groupes communautaires</li> <li>Municipalités</li> <li>Promoteurs</li> <li>Gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Créer un centre du logement en collaboration pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner suite à l'orientation fournie par le Conseil sur le logement et appuyer le conseil;</li> <li>Mettre en œuvre le plan d'action sur le logement;</li> <li>Agir comme centre d'excellence du logement abordable;</li> <li>Permettre des innovations en collaboration relatives au logement abordable par la sensibilisation, la recherche et les partenariats afin d'attirer les ressources et les fonds disponibles; et</li> <li>Appuyer et conseiller les partenaires du logement abordable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Groupes communautaires</li> <li>Gouvernement fédéral</li> <li>Municipalités</li> <li>Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2018</li> </ul>
Élaborer un cadre d'évaluation et de diffusion d'informations au public concernant le plan d'action sur le logement pour maintenir l'obligation de rendre compte aux Insulaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hiver 2019</li> </ul>
Par l'entremise du Centre du logement, accroître la capacité de recherche pour déterminer et résoudre les lacunes en matière d'information sur le logement abordable et trouver des solutions liées au logement abordable fondées sur des données probantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes communautaires</li> <li>Tous les paliers de gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hiver 2019</li> </ul>
Préparer et mener des sondages sur la satisfaction des locataires pour cerner et combler les besoins.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services à la famille et à la personne</li> <li>Accès Î.-P.-É.</li> <li>Communications et Participation citoyenne Î.-P.-É.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
S'attaquer aux obstacles au partage des données et établir des liens avec les groupes communautaires en vue du partage des données (notamment l'aide aux nouveaux arrivants, organismes à but non lucratif) pour comprendre les besoins ponctuels et les ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes communautaires</li> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>
Élargir les données actuellement disponibles en utilisant le portail de données ouvertes du gouvernement à des fins de transparence et de reddition de compte (y compris fournir les méta données pour toute information rendue publique).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2023</li> </ul>



# LEADERSHIP

Un leadership fort est un élément clé de la mise en œuvre efficace du présent plan d'action. Pour obtenir les effets escomptés, nous devons disposer d'une structure permanente et efficace de surveillance et de reddition de compte. Voici une structure de leadership proposée.



## CONCLUSION

**Un logement abordable, approprié et sécuritaire est un besoin fondamental pour que les individus et les familles puissent être productifs et réussir.**

*Le plan est le fruit de recherches approfondies menées pendant neuf mois, ainsi que de discussions conjointes et d'un engagement envers les clients, les fournisseurs de services communautaires, les municipalités, les ministères et organismes gouvernementaux, les promoteurs du secteur privé et les Insulaires qui ont contribué à l'élaboration du plan.*



*La collaboration, les partenariats et la coordination entre tous les paliers de gouvernement, les organismes communautaires et les promoteurs du secteur privé sont essentiels.*

Vu les taux d'inoccupation actuels, les forces du marché, l'évolution démographique et les tendances dans le domaine du logement, les Insulaires sont confrontés au défi de trouver un logement abordable et approprié. Bien que le marché de l'habitation évolue sans cesse en fonction de l'offre et de la demande, nous vivons actuellement une période de changements particulièrement dynamiques. Nos populations les plus vulnérables sont le plus à risque.

Le besoin d'un logement convenable, abordable et approprié représente un défi complexe qui nécessite une démarche commune. Aucun secteur ne peut relever seul les défis. Le plan est le fruit de recherches approfondies menées pendant neuf mois, ainsi que de discussions conjointes et d'un engagement envers les clients, les fournisseurs de services communautaires, les municipalités, les ministères et organismes gouvernementaux, les promoteurs du secteur privé et les Insulaires qui ont contribué à l'élaboration du plan.

Pour répondre efficacement aux besoins en matière de logement abordable, les solutions doivent être fondées sur des partenariats et des pratiques exemplaires. Un leadership fort, la responsabilité, la surveillance, la reddition de compte et l'évaluation sont des éléments clés de la mise en œuvre efficace du plan.

### **Le gouvernement de l'Île du Prince Édouard s'est engagé à :**

- créer 1 000 nouveaux logements abordables au cours des quatre prochaines années, y compris 275 cette année;
- appuyer le développement des capacités au sein du système de logement afin de permettre aux fournisseurs de logements de créer des logements abordables;
- établir une structure de leadership exercé en collaboration pour appuyer la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation du plan, y compris les processus visant à cerner les besoins actuels et futurs en matière de logement, et à trouver des solutions.

Un logement abordable, approprié et sécuritaire est un besoin fondamental pour que les individus et les familles puissent être productifs et réussir. Les défis actuels nous donnent l'occasion de repenser notre façon de collaborer et de nouer le dialogue avec tous les secteurs pour nous assurer que le logement est abordable. Un logement, ce n'est pas qu'un bâtiment; un logement sécuritaire et approprié contribue au bien être personnel, à la santé économique, à la croissance démographique et à des communautés vibrantes et prospères.

# Logement abordable pour tous les Insulaires



## *L'Île au cœur vaillant*

Notre Île est petite, mais nous y accomplissons *de grandes choses*.

Le présent plan d'action devrait privilégier les Insulaires; il nous incombe maintenant d'offrir un accès en temps opportun à des logements sécuritaires, accessibles, convenables et abordables.

[www.princedwardisland.ca/fr/planactionlogement](http://www.princedwardisland.ca/fr/planactionlogement)

